DocuSign Envelope ID: E5A043FD-FD35-41DE-85D7-68D1DFAE8F03

ABG INVEST
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 100000 euros
Siège social : 1 Avenue du General de Gaulle - 60500 CHANTILLY
982 613 143 RCS COMPIEGNE

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 novembre 2023

Le 28 novembre 2023, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Antonin BIGOT, associé unique de la société ABG INVEST, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100000 euros, ayant son siège social au 1 Avenue du General de Gaulle, 60500 CHANTILLY et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COMPIEGNE sous le numéro 982 613 143, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Modification de la date de clôture de l'exercice social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 novembre de chaque année à compter de ce jour.

Par conséquent, l'exercice social en cours a commencé à courir à compter de l'immatriculation de la société pour se terminer le 30 novembre 2023.

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant l'exercice social comme suit :

"L'exercice social commence le 1 décembre et se termine le 30 novembre de chaque année.
Par exception, le premier exercice social sera clos le 30 novembre 2023."

Troisième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Antonin BIGOT

DocuSigned by:
Antonin Bigot
53CC551986DC4C4...

DS
AB